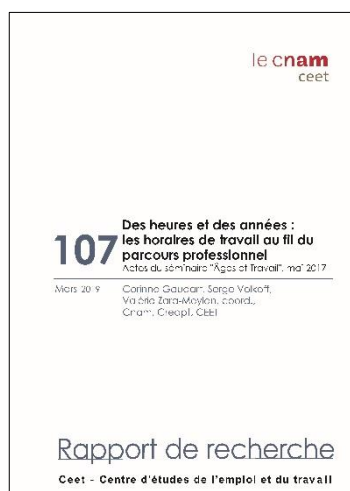


## Vient de paraître au CEET

Le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) vient de publier le numéro 107 de  
**Rapport de recherche :**  
**« Des heures et des années : les horaires de travail au fil du parcours professionnel ».**



Dans bien des secteurs professionnels, les horaires de travail réguliers et diurnes sont une norme en recul. **On estime actuellement qu'environ la moitié des salariés sont concernés par des horaires de travail « atypiques »** – tôt le matin ou tard le soir, de nuit, alternants, en poste long, le week-end, à des horaires imprévisibles. **La progression de ces différentes formes de travail atypique n'est pas uniforme, elle touche inégalement les diverses catégories de salariés.** Cependant elle concerne un nombre régulièrement croissant de personnes de tous âges et secteurs professionnels. **L'édition 2017 du séminaire du Creapt (Centre de Recherche sur l'Expérience, l'Age et les Populations au Travail) a été consacrée à cette thématique, en s'efforçant de la relier aux enjeux de santé, d'expérience, de parcours professionnels. Le présent rapport reprend, sous forme à peu près littérale, les exposés et les échanges auxquels ce séminaire a donné lieu.**

**L'expansion des horaires atypiques ne doit pas être systématiquement associée à une dégradation des conditions de vie et de travail, car elle peut être assortie de compensations jugées acceptables par les travailleurs concernés.** Dans certaines situations où ils ont le choix, ils peuvent juger ces horaires préférables à ceux dits normaux. Par ailleurs, **avec l'expérience, des stratégies de travail spécifiques à ces horaires décalés peuvent se construire. Cependant des recherches, reprises notamment ici dans la conférence introductive, mettent en évidence leurs effets négatifs sur l'organisme humain et sur la vie sociale, avec des conséquences de plus en plus marquées avec les heures et les années accumulées.** Revenir à des horaires « normaux » est parfois souhaité à mi-carrière, quand la fatigue ou les troubles de santé s'amplifient, ou que se déploie une aspiration à une vie familiale et sociale moins perturbée. Mais les réaffectations ne sont pas toujours possibles, ou comportent des contreparties négatives.

**Les organisations temporelles du travail peuvent ainsi placer les individus dans des situations de conflits de temporalités dont il faut comprendre les enjeux et les effets, à la fois pour la production ou le service et pour la santé et la vie sociale au fil des parcours professionnels.** C'est pourquoi les participants à ce séminaire se sont interrogés sur ces cadres temporels du travail, leurs évolutions actuelles dans des secteurs professionnels très variés, leurs enjeux au regard du contenu du travail et de l'activité collective. **Les présentations de chercheurs de différentes disciplines et les échanges avec les participants permettent de mieux comprendre leurs effets dans des dimensions individuelles et collectives ainsi que techniques et sociales, à des échelles de court et de long termes.**

**Rapport de recherche, n°107, mars 2019.**  
**Corinne Gaudart, Serge Volkoff, Valérie Zara-Meylan, coord., Creapt**

<http://ceet.cnam.fr/publications/rapports-de-recherche/des-heures-et-des-annees-les-horaires-de-travail-au-fil-du-parcours-professionnel-1059823.kjsp?RH=1507624655036>

 [@CeeEtudesEmploi](https://twitter.com/CeeEtudesEmploi)